

Nous serions désireux d'en faire essayer, afin d'en voir le résultat après deux ans d'essais. Nous vous remercions beaucoup d'avoir mentionné notre nom dans une conférence donnée par vous à Chénéville, comté d'Ottawa.

Nous serons toujours prêts à faire quelques sacrifices sur différentes variétés d'arbres fruitiers pour faire des expériences.

Nous pourrions expédier du plant d'un an par la maille à des personnes qui voudront se donner la peine d'en avoir soin moyennant 50 cents par six plants ou \$1.00 par douze plants assortis port payé.

Par ce moyen, en y mettant tous ensemble de la bonne volonté nous pourrions arriver à connaître quelles sont les variétés propres aux différentes localités de la Province et éviter aux arboriculteurs beaucoup de dépenses inutiles.

Rougemont, 19 janvier 1891

FRÉGÉAT FRÈRES.

Aération du lait Rectification.

Monsieur le directeur du journal d'agriculture.—N'ayant pas encore l'honneur de compter parmi vos nombreux abonnés, je dois à l'obligeance de M. Bourque de cette ville de lire, dans votre numéro de décembre dernier, un article sur l'aération du lait.

Je vois avec plaisir que M. MacCarthy n'a pas oublié sa promesse, mais je dois avouer à vos lecteurs que son argumentation ne paraît guère trancher la question, soulevée lors de la convention de Sorel.

Une courte étude, relative au même sujet, que j'ai écrite au commencement de décembre 1890, sera publiée dans le 21ème rapport de l'Association de l'industrie laitière, le manuscrit se trouve actuellement entre les mains de M. J. de L. Taché.

Ce travail répond, me semble-t-il, à l'article de M. MacCarthy, mais je ne veux pas vous demander de reproduire mes appréciations, je crains trop d'ennuyer vos lecteurs, alors que vous pouvez les intéresser par d'autres communications plus utiles.

Je me permets toutefois de faire remarquer que j'ai lu, avec plus d'attention que ne veut le croire M. MacCarthy, la brochure de M. Lynch, il pourra s'en assurer, s'il daigne lire mon étude sur l'aération.

Quant à l'avis de M. le Professeur Robertson, j'avoue ne pouvoir le discuter, n'ayant pas sous la main l'original; or, aujourd'hui, je me débite un peu des citations. Toutefois je dirai que je ne comprends pas bien la 21ème et la 31ème. En effet, s'il y a décomposition, il y a acidité, et, avec M. McPherson, je crois qu'une certaine acidité favorise l'action de la présure.

Pour ce qui est de l'aération du lait dans le cas de fabrication de fromages, façon Cheddar, je renvoie vos lecteurs au passage de mon travail où je compare l'action de l'air à l'ensemencement de germes utiles, comme cela a lieu dans les fromages persillés.

Il reste enfin l'autorité du docteur Fleishman—mais comme son incomparable traité a été écrit avant la publication des importantes recherches de M. Duclaux sur le lait, je doute fort que le savant allemand émette encore aujourd'hui l'opinion que m'oppose M. MacCarthy.

De mon côté, je pourrais citer de nombreux spécialistes qui partagent mes idées sur l'aération du lait, mais je ne veux pas inutilement allonger cette réponse. Je me contente de faire remarquer aux lecteurs de votre journal que les officines où j'ai puisé mes théories, ne sont pas aussi vulgaires que semble vouloir le faire accroire mon contradicteur.

Ses compatriotes, Pasteur, Duclaux, Pouriau, &c., me paraissent avoir autant d'autorité en la matière que MM. Lynch et Robertson, dont je me plais toutefois à reconnaître la haute compétence.

Enfin un mot pour terminer: une parenthèse, que, certainement, des sentiments bien chrétiens n'ont pas dictée, et cependant nous vivons au Canada, pourrait laisser des doutes sur ma qualification d'ingénieur agricole belge. Je tiens à la disposition de l'auteur de l'allusion des diplômes et certificats, ou, s'il le préfère, il peut s'adresser à l'Institut royal agricole de Gembloux—Belgique—où je suis entré le 16 octobre 1870 pour en sortir en août 1873. Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au Ministre de l'agriculture de Belgique.

Je me contente d'être simple fils de fermiers, et je n'espère qu'à devenir un bon habitant canadien.

J'espère, monsieur le directeur, que, mon nom ayant été suffisamment répété dans votre journal, vous ouvrirez ses colonnes à cette réponse dans votre plus prochain numéro. Pour gouverner, je laisse entre les mains d'un de vos confrères une copie de la présente, pour en faire usage, s'il y a lieu.

Agréer, monsieur le directeur, avec mes remerciements l'assurance de ma parfaite considération.
M. DELLECOU
Sherbrooke, 30 janvier 1891.

ACCOUPEMENTS *in and in*.

Nous ne dirons qu'un mot des accouplements *in and in* discutés au cercle de l'Acadie. Voici, je crois, la règle adoptée par les meilleurs éleveurs du monde entier. Quand un couple possède quelque perfection exceptionnelle, qu'on ne saurait trouver aussi parfaitement ailleurs, l'accouplement se produira avec plus de certitude le perfectionnement recherché, lequel peut même être accentué dans le produit, si les circonstances sont favorables. Mais, de même, si les défauts à éviter se rencontrent dans le même couple, ces défauts seront également accentués. Voilà une première règle—d'une importance majeure lorsque l'occasion se présente d'assurer la reproduction de qualités rares et essentielles—mais alors gare aux défauts d'un autre genre!

Une seconde règle découle de la première: La reproduction *in and in* est contre nature et portera le plus souvent de mauvais fruits. La rusticité, les forces vitales en seront presque toujours affectées. Plus les sujets seront délicats, plus ce mal se reproduira avec certitude. L'*in and in* n'est donc recommandable que par exception et pour des sujets d'une grande force vitale.

Ces principes d'amélioration par l'*in and in* s'appliquent surtout aux races chevalines et bovines. Les races plus précoces, dont la vie est plus courte, qui rapportent davantage chaque année, comme les moutons, les porcs, les volailles, etc., souffriront plus tôt et plus fort de l'*in and in*. On peut cependant s'en servir avec fruit, mais avec une connaissance parfaite des règles de l'élevage et avec une prudence extrême.

ED. A. BARNARD.

Publications recommandées. (1)

LA FAMILLE, L'ÉTUDIANT, LE COUVENT.

Nous avons lu avec un intérêt marqué les derniers exemplaires de ces excellentes publications. Toutes trois devraient trouver leur place dans chacune de nos bonnes familles canadiennes. Ces diverses opuscules offrent ample matière de récréation et d'éducation à la fois. Qu'on n'aille pas croire que le *Couvent* (25c par année), ou l'*Étudiant* (50c par année), ne s'adressent qu'aux élèves de nos collèges ou des couvents. Ce serait une grande erreur. Toute personne intelligente qui sait lire couramment,—qu'elle soit jeune ou d'âge mûr n'y fait rien—y trouvera certainement à s'y instruire en s'amuisant.

La *Famille* (prix \$1.00 par année), est une nouvelle publication hebdomadaire d'un grand mérite, que nous recommandons particulièrement à nos lecteurs.

Couveuses et mères artificielles.

M. Gagné, aviculteur de Lorette—adresse, Petite Rivière, comté de Québec,—nous informe qu'afin de donner à tout cultivateur et amateur l'occasion d'essayer les couveuses et mères artificielles il en a réduit les prix comme suit:

Incubateurs pour 50 œufs.....	\$12.00
“ “ 100 “	18.00
“ “ 200 “	24.00
“ “ 300 “	30.00
Mères artificielles pour 50 poulets.....	\$ 8.00
“ “ “ 100 “	19.00

Nous avons vu fonctionner ces machines depuis quelques années déjà et nous en garantissons l'efficacité. Il nous est

(1) S'adresser au Rév. M. F. A. Baillargé, prêtre, Joliette, Q.